



Refaire un constat non signé des deux parties

Par **Mvirg**, le **15/02/2014** à **01:25**

Bonjour,rnj'aimerais avoir quelques réponses à mes questions suites à un accrochage que j'ai eu je vous explique.rnEn posant ma fille à l'école je suis sortie de ma place de parking quand j'ai accroché une maman garer à cheval sur la route et le trottoir (bon je sais je suis en tord mais ça je le sais...)bref on remplit le constat je le signe et elle l'emmène chez elle sans le signer pour le montrer a son mari (soit disant....).rnElle revient en me disant qu'elle ne veut pas signer car elle n'est pas d'accord elle fait son constat on se donne une copie de nos constats respectif que j'envoie à mon assurance mais le pb c'est qu'aujourd'hui mon assurance me dit que le constat qu'elle a rempli avec moi n'est pas celui qu'elle a envoyé à son assurance elle a modifié le schéma les croix et a rajouté des témoins !!!!rnMa question est à t-elle le droit de le refaire ?rnQue puis-je faire rnMerci d'avance pour vos réponses.rnCdt Mvirg

Par **Tisuisse**, le **15/02/2014** à **08:12**

Bonjour,rnrnQuelles étaient les cases cochées sur le 1er constat, tant pour vous que pour elle, et quelles sont les cases cochées sur le second constat, tant pour vous que pour elle ?

Par **Mvirg**, le **15/02/2014** à **08:50**

Bonjour,rnpour ma part aucune croix de cocher car mon assurance m'a dit de ne pas en mettre et pour elle sur le 1er constat elle a coché la case 1 en ce qui concerne le 2ème je ne sais pas mon assurance n'a pas plus précisé.